

vous proposez une journée de formation sur le thème:

Prévention, Sécurité, (Délinquance)

**Le samedi 25 novembre 2006
de 9h30 à 17h30**

Au
**40 rue de Malte
75011 Paris**
Métro : Oberkampf ou République

Le droit à la formation des élu(e)s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation, les frais de formation de l'élue-e constituant **une dépense obligatoire pour les collectivités**.

Cette loi insère au Code Général des Collectivités Territoriales les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et citoyenneté*.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement des dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si *Formation et citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 50%.

Le coût de cette prestation sera facturé par *Formation et citoyenneté* sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Tarifs pour la journée:
Elu(e)s et agents territoriaux des communes de :

- moins de 1 000 habitants	150 €
- de 1 000 à 5 000	200 €
- de 5 000 à 10 000	250 €
- de 10 000 à 20 000	300 €
- de 20 000 à 30 000	350 €
- de 30 000 à 40 000	400 €
- de 40 000 à 50 000	450 €
- de 50 000 à 75 000	500 €
- de 75 000 à 100 000	550 €
- plus de 100 000	600 €

Conseillers Généraux et Régionaux 600 €

Les tarifs comprennent les frais de formation et le déjeuner.

Bulletin d'inscription à la journée (valant convention simplifiée de formation)

**Le samedi 25 novembre 2006,
au 40 rue de Malte 75011 Paris.**

Formation et citoyenneté est agréée pour la formation des élu(e)s auprès de la Préfecture du Val-de-Marne (94)

Prévention, Sécurité, (délinquance),
organisée par *Formation et citoyenneté* et *Les Alternatifs*.

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal :
Ville :
Email:
Fonction élective :

Conseil général :
Conseil régional :
Collectivité territoriale :
Commune de :
Nombre d'habitants
(pour les élus communaux) :

Signature du candidat à la journée :
Signature du responsable
avec cachet :

CACHET



Prévention, Sécurité, (Délinquance)

Journée animée par Roland Merieux.



Matinée

- 9h30 Accueil et présentation de la journée.
- 10h00 Présentation du projet de loi sur la prévention de la délinquance, par **Evelyne Sire-Marin**
- 10h45 Questions, débats.
- 11h30 Contrats locaux de sécurité et prévention de la délinquance. Quel bilan ? par **Isabelle Daeschner** et **Marie-Claude Bonneville**.
- 12h15 Questions, débats.
- 13h30 Déjeuner.

Après-midi

- 15h00 Quelles alternatives à la politique tout sécuritaire ? par **Laurent Bonelli** et **Bernard Macret**.
- 15h45 Questions, débats.
- 17h15 Conclusion et clôture, par **Roland Merieux**.

Les Intervenants:

Laurent Bonelli, Chercheur en science politique à l'université Paris-X (Nanterre) et membre de l'équipe française du programme de la Commission européenne « The Changing Landscape of European Liberty and Security ».

Marie-Claude Bonneville, militante associative, membre de la Coordination anti-vidéosurveillance d'Île-de-France et de l'Association Souriez vous êtes filmés.

Isabelle Daeschner, Conseillère municipale déléguée (prévention, médiation et sécurité) de Cachan.

Bernard Macret, éducateur de prévention spécialisé, militant des Alternatifs.

Evelyne Sire-Marin, Magistrat, membre de la Fondation Copernic et de la Ligue des Droits de l'Homme.

formation
citoyenneté

Formation et citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris